

A renvoyer à : SUPPLY CHAIN MASTERS – Service Supply Chain Meter
19, rue Beccaria – 75012 Paris

LA SOCIETE

Raison sociale (selon K-bis) : _____

Adresse principale : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Site web : _____

ACTIVITE(S) PRINCIPALE(S)

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Industriel | <input type="checkbox"/> Conseil, études, formation | <input type="checkbox"/> Association, Club logistique |
| <input type="checkbox"/> Distributeur | <input type="checkbox"/> Éditeur de logiciel | <input type="checkbox"/> Organisme institutionnel |
| <input type="checkbox"/> Grossiste | <input type="checkbox"/> Prestataire de service | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) |
| <input type="checkbox"/> Prestataire logistique | <input type="checkbox"/> Fournisseur de matériel | |
| <input type="checkbox"/> Restauration hors domicile | <input type="checkbox"/> Enseignement supérieur | |
| <input type="checkbox"/> E-Commerce | <input type="checkbox"/> Recherche | |

INFORMATIONS UTILISATEUR (Destinataire des codes d'accès au portail SUPPLY CHAIN METER)

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Téléphone : _____

E-mail : _____ Fax : _____

Adresse (si différente de la principale) : _____

MONTANT DE L'ADHESION

Adhésion annuelle = 600 € HT (720 € TTC). A régler par chèque bancaire ou par virement bancaire à l'ordre de Supply Chain Masters. Une facture acquittée vous sera adressée en retour.

- Je ne souhaite pas que le nom de ma société en tant que membre figure sur le site Supply Chain Meter

La signature de ce bulletin entraîne l'acceptation des conditions générales de vente

Signature et cachet de la société

Fait à : _____

Le : _____

DEFINITIONS

SUPPLY CHAIN METER est une marque et un service de la société Supply Chain Masters spécialisé dans la définition d'indicateurs de performance et la réalisation de benchmarks et tableaux de bord destinés aux acteurs de la Supply Chain.

ADHÉRENT de Supply Chain Meter : Toute entreprise ou organisation (industriel, distributeur, grossiste, détaillant, e-commerçant, prestataire logistique, offreur de solution (conseil, étude, formation, éditeur de logiciel, prestataire de service, fournisseur de matériel), école, université, centre de recherche, association, club logistique, organisme institutionnel) participant à l'amélioration des performances de la supply chain dans les secteurs des produits de grande consommation (PGC), habillement, biens d'équipement, bâtiment, mécanique, chimie, plasturgie, électronique, automobile, aéronautique, construction navale, transport, santé, luxe, etc.

MODALITES D'ADHESION

L'adhésion s'effectue en renvoyant par courrier le bulletin d'adhésion accompagné d'un chèque bancaire libellé à l'ordre de Supply Chain Masters ou de la photocopie de l'ordre de virement. Une facture acquittée est émise en retour. Le paiement vaut acceptation des conditions générales de vente.

DUREE D'ADHESION

L'adhésion est conclue pour une durée de 12 mois renouvelable à compter du jour du traitement du bulletin d'adhésion par Supply Chain Masters.

OBLIGATIONS DE SUPPLY CHAIN METER

Supply Chain Meter s'engage à mettre à disposition de l'Adhérent :

- des codes d'authentification permettant d'accéder à tous les indicateurs du portail Supply Chain Meter et aux pièces jointes (définitions, formules et données de calcul, gabarits, etc.) ;
- la participation à des réunions d'information sur la mise en œuvre et l'évolution des indicateurs et des benchmarks ;

La participation aux benchmarks sectoriels est ouverte aux entreprises appartenant aux secteurs d'activité concernés.

OBLIGATIONS DE L'ADHERENT

L'Adhérent s'engage à :

- ne pas diffuser ses codes d'accès au portail Supply Chain Meter strictement personnels ;
- ne pas diffuser les fiches techniques des indicateurs, les données de benchmark et les études réalisés par Supply Chain Meter en dehors de sa propre organisation ou entreprise ;
- ne pas diffuser les contenus appartenant à Supply Chain Meter à des fins commerciales ;
- informer Supply Chain Meter dans le cas où le détenteur des codes d'accès quitte l'entreprise.

COMMUNICATION

L'Adhérent a la possibilité de communiquer son adhésion à Supply Chain Meter lors d'opérations de communication externe telles que site Internet, brochure, communiqué de presse, rapport d'activité, etc. Dans ce cas de figure, l'utilisation du logo Supply Chain Meter sera autorisée sur demande expresse faite à l'adresse e-mail : scm@supplychain-meter.com. Le cas échéant, un lien vers le site Internet www.supplychain-meter.com pourra être créé et le nom de Supply Chain Meter® devra être suivi du ® (marque déposée). Attention, le détournement de l'utilisation du nom et/ou du logo à d'autres fins que celle mentionnée lors de la demande, notamment pour

suggérer que Supply Chain Meter recommande ou certifie une entreprise et ses produits, est proscrié.

INFORMATION SUR LA COTISATION

En rémunération des services qui lui sont fournis et des droits et avantages dont il bénéficie, l'Adhérent verse à Supply Chain Masters une cotisation annuelle.

FIN DU CONTRAT / RESILIATION

La dénonciation de l'adhésion par l'une ou l'autre des parties se fait par lettre recommandée avec accusé de réception 3 mois avant l'expiration de la période contractuelle en cours ; la dénonciation intervenant sans indemnité de part et d'autre.

En cas de dénonciation ou de non paiement de la cotisation annuelle, l'Adhérent est tenu de restituer à Supply Chain Meter l'ensemble des éléments et documents techniques qui lui auront été fournis en s'interdisant d'en faire copie. Les codes d'authentification initialement attribués à l'Adhérent par Supply Chain Masters pour l'accès aux services www.supplychain-meter.com sera désactivée. De même, l'accès à tous les services et avantages prévus dans le contrat d'adhésion sera supprimé.

RECLAMATIONS

Pour toute contestation se rapportant aux présentes, à leurs suites et conséquences, il est fait attribution de juridiction près le Tribunal de Commerce de Paris, nonobstant pluralité des défendeurs, demande incidente, en intervention, en appel de garantie.

DONNEES NOMINATIVES ET PROPRES A L'ENTREPRISE

Supply Chain Meter prend les mesures propres à assurer la protection et la confidentialité des informations nominatives et des données de benchmark qu'elle détient ou qu'elle traite.

Les informations recueillies dans le cadre de l'adhésion ainsi que celles recueillies lors du traitement de l'utilisation des services par l'Adhérent font l'objet d'un traitement informatique.

Elles sont utilisées par Supply Chain Masters pour la gestion du compte de l'Adhérent et, le cas échéant, pour toute opération de marketing direct réalisée par Supply Chain Masters pour informer ses membres de ses offres et services.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, l'Adhérent dispose d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et, le cas échéant, d'opposition sur les données le concernant. Il peut s'opposer à tout moment à leur communication à des tiers.

Il peut exercer ses droits en envoyant un courrier mentionnant ses nom, prénom et coordonnées à l'adresse suivante : SUPPLY CHAIN MASTERS - 16, rue Beccaria - 75012 Paris